

Pass Activités Jeunes



La Communauté de communes met en place un Pass Activités pour les jeunes de 8 à 16 ans. Il permet de bénéficier de plusieurs activités à des tarifs attractifs : parc Aventure Land, Aren Ice, CanoEpte, Club des Archers de Guiry, découverte du vol en planeur, golf de Gadancourt.

Pour retirer sa carte il faut se déplacer en mairie, muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile.